Cfdt: L'Essentiel du CSEC

COMMISSION ÉCONOMIQUE DU 29 NOV. 2022



CO-ENTREPRISE AVEC ALLIANCEBERNSTEIN

Des promesses à priori tenables, un projet à première vue ambitieux, des conditions annoncées favorables aux salariés...

La direction présente un projet de développement bancaire qui semble ambitieux et cohérent. Cette nouvelle « Joint Venture » se positionnerait sur le marché de l'intermédiation et recherche d'actions pour les clients institutionnels (marché très concurrentiel), son siège social sera basé au Royaume Uni.

La SG s'assurerait un pilotage de l'activité avec une participation à hauteur de 51% et la volonté affichée de rachat des 49% restant à 5 ans si les conditions sont favorables.

Cette co-entreprise serait une « sous BU » de MARK et conserverait l'identité Société Générale.

Cette opération permettrait d'atteindre la taille critique nécessaire pour se positionner dans le Top 10 de ce marché qui est sans risques de contrepartie.

Nous trouverions alors une présence accrue sur l'ensemble des zones géographiques sur lesquelles la SG n'était plus présente, à savoir les pays anglophones et l'Asie. Le volume de client s'en trouverait triplé.

Ce projet concernerait 222 salariés SG dont 72 en France (SGPM). Ces derniers resteraient localisés à La Défense avec un transfert de contrat de travail et un changement de convention collective pour celle des activités de marché financier.

Un investissement important dans le SI serait prévu pour se mettre au niveau de la concurrence mais également pour absorber l'augmentation de l'activité et développer des produits et services innovants.

Ce projet dont le « closing » est prévu fin 2023 est soumis à la validation des autorités compétentes.